

regretter. Aujourd'hui, dans bon nombre de nos paroisses, les personnes les plus instruites agissent souvent par intérêt, et très souvent ils vous donneront de mauvais conseils.

*Les habitants.*—Mais, monsieur, on dit que les prêtres ne doivent pas se mêler d'élection.

*M. le Curé.*—On dit bien d'autres choses, qui n'ont pas l'ombre du bon sens. Sans doute que le prêtre n'ira pas faire le coup de poing, dans les assemblées électorales, il ne se fera pas cabaleur, etc., mais, est-ce qu'il est pas libre d'avoir une opinion, et souvent cette opinion n'est-elle pas la plus éclairée de la paroisse, et surtout la plus désintéressée. Soyez certains que ceux qui veulent reléguer le prêtre dans la sacristie, ne sont pas vos amis, et ce sont de mauvais chrétiens qui tiennent plus à la bourse qu'aux devoirs de la conscience.

*Les habitants.*—Monsieur le curé, nous nous montrerons toujours des *libres et indépendants électeurs*, et quand nous aurons besoin de lumières, nous saurons où aller allumer notre lampe.

---

## NÉCROLOGIES.

---

La paroisse de St. Roch de Québec vient de perdre un de ses plus dignes citoyens, dans la personne de M. Antoine Légaré, instituteur, décédé, hier, à l'âge de 72 ans et 5 mois, après une maladie de quelques semaines, supportée avec toute la résignation d'un véritable chrétien.

M. Ant. Légaré, né à St. Roch, en octobre 1800, d'une de ces familles où toutes les vertues sont héréditaires.